



KANTAR MEDIAS

la semaine

L'ATTENTAT DÉJOUÉ

L'étudiant brillant ciblait des écoles maternelles

Otmane, 20 ans, a obtenu son bac S, mention bien, en 2016. Il était inscrit en licence d'informatique et de mathématiques dans une fac parisienne réputée. Mais son année universitaire vient de tourner court. Le 25 mars, ce jeune homme brillant originaire de Meaux (Seine-et-Marne) a été cueilli à son domicile par la DGSJ et mis en examen, ainsi qu'un ami du même âge, pour association de malfaiteurs terroriste criminelle, et placé en détention provisoire, comme l'a révélé BFMTV. Les éléments de l'enquête auxquels L'Express a eu accès dessinent les contours d'un projet glaçant. L'étudiant avait effectué des recherches en ligne sur le groupe djihadiste belge Sharia4Belgium et sur plusieurs établissements scolaires français. La cible n'était certes pas clairement définie, mais la volonté de s'attaquer à des enfants en bas âge était bien présente. Il projetait une prise d'otages avant de mourir dans un affrontement avec les policiers. Ses proches ont expliqué aux enquêteurs qu'un « traumatisme » dans son enfance aurait provoqué chez lui un certain nombre de troubles. Ces derniers sont formels sur sa « réelle instabilité psychiatrique », bien qu'Otmane n'ait jamais été hospitalisé sous contrainte. Cet admirateur de Mohamed

Merah a également envisagé le meurtre d'un policier qui était intervenu par le passé lors d'un différend violent avec sa mère. Otmane aurait, depuis, nourri à son égard un esprit de vengeance. Des éléments d'autant plus inquiétants qu'un témoignage a révélé qu'il s'était entraîné au tir dans une forêt proche de chez lui. C'est en cherchant à se procurer une arme l'été dernier avec son ami Saad qu'il est d'ailleurs entré dans le viseur de la police. A ce moment-là, les étudiants sont mis en examen pour détention d'armes et association de malfaiteurs. Seul Saad est placé en détention provisoire jusqu'à début mars car il est soupçonné d'avoir été à l'initiative des faits reprochés. Otmane, lui, reste en liberté, sous contrôle judiciaire et est étroitement surveillé. Le mois dernier, les enquêteurs se rendent compte qu'« il n'a pas renoncé ». Bien au contraire. **Claire Hache**



P. HUGUENIAFF

ON EN PARLE

Que dit cette affaire de la menace terroriste actuelle ?

Depuis les attentats du 13 novembre 2015, perpétrés par des commandos téléguignés depuis la zone irako-syrienne, la menace est essentiellement endogène. Dans ces attaques ou projets d'attaque, qu'ils soient « inspirés » ou « d'initiative », un lien opérationnel avec Daech n'est pas nécessairement décelé.

Les écoles sont-elles des cibles privilégiées ?

Fin novembre 2015, la revue officielle francophone du groupe Etat islamique, *Dar al-Islam*, avait consacré un dossier à l'éducation française. L'école publique, symbole « de la mécréance et de la perversion », et ses professeurs étaient clairement visés.

Le suspect avait-il prêté allégeance à Daech ?

Si les cibles envisagées correspondent à la propagande du groupe terroriste, aucune documentation djihadiste ni serment n'ont été retrouvés à ce stade. Otmane était inscrit au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste.